



Cadre de compétence Soins intensifs

Introduction

Les expertes/experts en soins intensifs sont coresponsables du traitement et des soins prodigués aux personnes menacées dans leur pronostic vital dans l'unité des soins intensifs ainsi que de la prise en charge de leurs familles et de leurs proches. Les expertes/experts en soins intensifs diplômés/-es font partie d'une équipe interprofessionnelle.¹ La complexité du champ professionnel clinique exige de grandes compétences personnelles, professionnelles, communicatives, sociales et organisationnelles. Il est donc essentiel d'acquérir, de maintenir, d'approfondir et de développer en permanence l'expertise, les compétences et les aptitudes nécessaires.

Le **cadre de compétence** suivant se base sur les rôles **CanMEDS**² et les processus de travail du plan d'études cadre pour les études postdiplômes ES en soins d'anesthésie, soins intensifs et soins d'urgence EPD ES³. CanMEDS est l'acronyme de « Canadian » et « medical ». Le « CanMEDS Physicians Competency Framework »⁴ est initialement un cadre de compétence pour la formation médicale prégraduée et postgraduée, qui a été développé dans les années 90 au Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada avec le soutien de l'organisation caritative « Associated Medical Services », puis approuvé et publié pour la première fois par le Collège royal en 1996. Depuis, ce référentiel a été repris et adapté par de nombreuses institutions d'enseignement médical. CanMEDS répartit les compétences en fonction des différents rôles que remplit un professionnel de santé. La désignation des rôles professionnels s'inspire de la terminologie originale en français publiée en 2005.

Un nombre croissant d'institutions utilise CanMEDS pour structurer les compétences requises pour la formation continue dans les professions de la santé. En 2017, la Fédération suisse des infirmières et infirmiers anesthésistes (FSIA) a élaboré un profil professionnel pour les expertes et experts EPS ES en soins d'anesthésie en Suisse en s'inspirant du référentiel CanMEDS. Suite à cela, la [Commission pour la formation postgraduée et continue des infirmiers \(CFPC Soins\)](#) de la Société suisse de médecine intensive (SSMI) a développé un cadre de compétence structuré selon CanMEDS pour la formation continue des expertes et experts en soins intensifs diplômés/-es. Les

¹ La notion „interprofessionnelle“ est utilisée en référence au PEC EPD ES AIU 2019.

² CanMEDS 2015

³ OdASanté PEC EPD ES AIU 2019

⁴ Cette désignation a été adoptée lors de la première mise à jour en 2005.

compétences ont été formulées sur la base du cadre de compétence en soins intensifs de l'European federation of Critical Care Nursing associations (EfCCNa).⁵ Ce dernier sert de référence à la planification de toutes sortes de formations continues destinées aux expertes/experts en soins intensifs diplômés/-es EDP ES.

Le cadre de compétence CanMEDS définit et précise le profil professionnel dans la pratique en comblant les lacunes existantes entre le plan d'études cadre et le profil professionnel qui n'ont, ni l'un ni l'autre, vocation de représenter l'ensemble de l'activité professionnelle dans la pratique. Les compétences CanMEDS servent ainsi à relier le profil professionnel, le plan d'études cadre et la pratique, et définissent les compétences requises pour les professionnels en soins intensifs en Suisse. Elles clarifient également les compétences clés nécessaires dans la pratique. Elles favorisent la comparabilité internationale du profil professionnel et simplifient le processus de reconnaissance des diplômes étrangers.

1. Rôle d' « experte/expert en soins intensifs »

1.1 Admission des patientes/patients et analyse de la situation

L'experte/expert en soins intensifs

- accueille la patiente ou le patient dans le service et implique ses proches. Elle/il s'informe de manière ciblée et systématique sur la raison de l'admission, l'état de santé de la patiente/du patient et ses besoins spécifiques. Elle/il utilise pour cela les ressources et méthodes adéquates (p. ex. entretien d'anamnèse et examen physique – « Clinical Assessment », l'étude du dossier médico-infirmier, les scores) afin de compléter ses informations. Elle/il vérifie la fiabilité des informations obtenues;
- met en œuvre des soins infirmiers structurés et adaptés au contexte de la patiente/du patient; intègre dans la démarche de soins des résultats actuels de la recherche en sciences infirmières et l'évalue sur la base de diagnostics infirmiers.

1.2 Interventions infirmières

L'experte/expert en soins intensifs

- planifie et exécute des des soins fondées sur des données probantes de façon autonome en s'appuyant sur l'anamnèse et l'évaluation clinique;
- sélectionne des concepts de soins adaptés à la pratique professionnelle et en évalue l'efficacité dans la situation respective;

⁵ EffCCNa 2014

- anticipe et identifie les risques et adapte le plan de soins en conséquence; planifie les actions dans le respect des priorités et évalue continuellement leur efficacité
- informe la patiente/le patient, ses proches ainsi que l'équipe interprofessionnelle de l'évolution de la situation afin d'adapter les interventions de soins;
- collabore avec l'équipe interprofessionnelle dans le but de garantir des soins professionnels de haute qualité, fondés sur des données probantes et centrés sur le patient.

1.3 Surveillance et traitements médico-techniques

L'experte/expert en soins intensifs

- exécute, sur délégation, des traitements médicaux;
- surveille la patiente/le patient et analyse les paramètres cliniques et paracliniques;
- identifie et anticipe les situations où la vie de la patiente/du patient est menacée, et agit à tout moment avec calme, détermination et rapidité sur la base de son expertise et de ses connaissances;
- maîtrise l'utilisation des dispositifs médico-techniques;
- identifie les écarts par rapport aux normes et procède à des ajustements en collaboration avec l'équipe interprofessionnelle;
- identifie les dysfonctionnements et prend des mesures pour y remédier;
- contribue à un traitement médico-technique adapté à la situation;
- surveille l'efficacité des traitements médico-techniques et anticipe les éventuels effets secondaires ou risques.

1.4 Traitements pharmacologiques

L'experte/expert en soins intensifs

- veille à une administration rigoureuse des traitements pharmacologiques;
- anticipe et surveille l'efficacité ainsi que les effets secondaires des médicaments administrés;
- analyse l'administration au vu de la situation et informe des risques éventuels;
- contribue avec son expertise à développer, à mettre en place et à appliquer des méthodes visant à accroître la sécurité de la médication. Cela comprend la prescription, la préparation ainsi que l'administration et la surveillance.

1.5 Transports de patientes/patients

L'experte/expert en soins intensifs

- prépare la patiente/le patient pour son transport qu'elle/il assure en tenant compte de l'examen spécifique, de l'état de la patiente/du patient et le niveau de risque;
- respecte les normes de sécurité intra-institutionnelles et extra-institutionnelles reconnues;
- coordonne l'équipe interprofessionnelle et clarifie la répartition des tâches;
- anticipe d'éventuelles mesures d'urgence ou de réanimation en-dehors de l'unité des soins intensifs et s'y prépare en conséquence. Elle/il les exécute de manière autonome, le cas échéant;
- propose des mesures visant à améliorer la sécurité des transports.

2. Rôle de « communicatrice / communicateur »

2.1 La communication avec les patientes et les patients ainsi que leurs proches

L'experte/expert en soins intensifs

- choisit et maîtrise des formes de communication appropriées afin d'établir, de maintenir et de clore une relation professionnelle de confiance avec les patientes/patients et leurs proches;
- communique de manière autonome et appropriée dans les situations complexes et délicates, et donne la possibilité aux patientes/patients ainsi qu'à leurs proches d'exprimer leurs besoins;
- fournit à la patiente/au patient ainsi qu'à leurs proches des informations compréhensibles concernant la situation spécifique, l'évolution de la maladie et les traitements afin que ces derniers en soient informés, qu'ils puissent clarifier certaines questions, comprendre le traitement, participer aux décisions et se sentir impliqués;
- développe ses compétences en communication en suivant des formations continues.

2.2 Communication intraprofessionnelle et interprofessionnelle

L'experte/expert en soins intensifs

- favorise une communication respectueuse et collégiale;
- utilise un langage professionnel et adapté dans l'équipe intra - et interprofessionnel;
- applique des modèles de communication améliorant la qualité et la sécurité (p. ex. ISBAR, ABCD);

- transmet des informations précises, aussi bien oralement que par écrit même dans l'urgence;
- identifie et anticipe des tensions intra-et interprofessionnelles et adopte des stratégies de gestion des conflits;
- implique les personnes concernées dans les décisions.

3. Rôle de « collaboratrice/collaborateur »

L'experte/expert en soins intensifs

- contribue avec son expertise, ses aptitudes et sa personnalité au développement de l'esprit d'équipe;
- coopère au sein de l'équipe intra - et interprofessionnelle et favorise des relations collégiales avec d'autres professionnels de la santé;
- coordonne les ressources disponibles au sein de l'équipe intra - et interprofessionnelle;
- identifie les problèmes cliniques et systémiques, les aborde et collabore à la recherche de solutions;
- développe en collaboration avec les membres de l'équipe interprofessionnelle des standards pour la prise en charge des patients;
- respecte les rôles et les compétences de chaque membre de l'équipe et est capable de prendre des décisions en commun pour obtenir le meilleur résultat possible pour les patientes/patients;
- collabore de manière constructive en acceptant les atouts et les faiblesses de l'équipe.

4. Rôle de « leader »

4.1 Coordination des équipes

L'experte/expert en soins intensifs

- planifie selon les priorités activités durant son horaire et informe les membres de l'équipe des tâches, des objectifs et des processus;
- coordonne le travail des collègues et des membres de l'équipe clinique, et délègue des tâches de manière appropriée et en fonction des compétences de chacun;
- vérifie les activités infirmières et thérapeutiques afin d'en garantir l'exécution efficace et efficiente;
- coordonne selon les priorités les gestes nécessaires lors de situations d'urgence et d'événements imprévisibles;
- recense des données statistiques pertinentes (NEMS, saisie des prestations, ...) reflétant les catégories de patients/-es, la complexité des patients/-es et la charge de travail.

4.2 Consolidation d'équipe

L'experte/expert en soins intensifs

- fournit à ses collègues un retour d'information régulier et favorise un climat de travail propice à la transparence, à la confiance et au respect au sein de l'équipe;
- identifie et thématise les problèmes personnels et interpersonnels ayant un impact sur les prestations de l'équipe ou de ses membres;
- identifie les situations de stress dans le quotidien de l'unité de soins et expose à l'équipe des « stratégies de coping » pour y faire face;
- identifie dans l'environnement de travail les risques susceptibles de mettre en péril la sécurité des patientes/patients ou des collaboratrices/collaborateurs.

5. Rôle de « promotrice / promoteur de la santé »

5.1 Information et éducation des patientes/patients et de leurs proches

L'experte/expert en soins intensifs

- soutient et favorise l'autonomie de la patiente/du patient et de ses proches en matière de décision ainsi que dans leur adaptation à l'évolution de la maladie au cours du processus thérapeutique et infirmier;
- identifie les besoins et la motivation d'apprentissage des patientes/patients et de leurs proches;
- veille à ce que l'information et l'éducation répondent aux besoins de la patiente/du patient et de ses proches.

5.2 Porte-parole des patients

L'experte/expert en soins intensifs

- aide les patientes/patients et leurs proches à comprendre les processus thérapeutiques (médicaux et infirmiers), à participer à la prise de décision les concernant et à les soutenir;
- promeut les intérêts, les droits et la protection des patientes/patients et de leurs proches. Elle/il se fait porte-parole des préoccupations des patientes/patients et de leurs proches auprès de l'équipe intra - et interprofessionnel (p. ex. visite médicale, visite infirmière, colloques, etc.);
- se renseigne sur la volonté explicite ou présumée de la patiente/du patient et s'engage à leur respect vis-à-vis de toutes les personnes impliquées dans le projet de soins;

- participe à la prise de décision au sein de l'équipe interdisciplinaire et interprofessionnelle.

6. Rôle d' « apprenant/e et de superviseur »

6.1 Développement personnel et formation continue

L'experte/expert en soins intensifs

- identifie les exigences et les changements de la pratique professionnelle et détermine ses propres besoins de développement. Elle/il connaît et utilise les offres d'apprentissage et de développement pour sa formation continue professionnelle;
- fait preuve d'une autoréflexion adéquate, procède à des autoévaluations formelles et demande à ses collègues et supérieurs un feed-back quant à sa manière de travailler.

6.2 Soutien à l'encadrement, la formation prégraduée, postgraduée et continue des collaborateurs et des apprenants

L'experte/expert en soins intensifs

- favorise un environnement et un climat d'apprentissage positifs;
- permet et participe à la formation prégraduée, postgraduée et continue au sein de l'équipe interprofessionnelle;
- encourage et soutient le développement personnel des collaborateurs et des apprenants au sein de l'unité de soins intensifs et donne une appréciation constructive pour améliorer leur développement professionnel (p. ex. en assumant un rôle de mentor).

6.3 Pratique fondée sur des des savoirs scientifiques (*evidence based practice*)

L'experte/expert en soins intensifs

- intègre dans sa pratique professionnelle des concepts, des interventions et des méthodes de soins fondés sur des savoirs scientifiques;
- s'assure que ses connaissances en matière de soins fondés sur des savoirs scientifiques sont à jour;
- respecte et met en œuvre les directives et les normes internes;
- soutient la recherche clinique dans son propre domaine ou au service d'institutions supérieures.

7. Rôle de « professionnelle / professionnel »

7.1 Attitude professionnelle

L'experte/expert en soins intensifs

- respecte les droits fondamentaux et la dignité des patientes/patients et de leurs proches dans toutes ses relations interpersonnelles; garanti la confidentialité des informations sur les patientes/patients;
- s'engage à adopter un comportement éthique et se réfère aux directives institutionnelles et du service, aux dispositions légales et aux principes éthiques en tenant compte des différences individuelles, ethniques, culturelles et religieuses;
- utilise son expertise pour maintenir et améliorer la santé et le bien-être de chaque patient et de la société;
- prend soin de sa propre santé; dispose de stratégies pour faire face au stress mental et physique.

7.2 Développement professionnel

L'experte/expert en soins intensifs

- favorise le développement de son identité professionnelle par une pratique réflexive;
- utilise des données sur la qualité, la satisfaction et les coûts pour le développement continu des soins aux patients, de la pratique des soins intensifs et des processus/interfaces;
- s'engage dans des associations et des sociétés professionnelles régionales, nationales ou internationales.

Personnes de contact SSMI :

Madame Sigrid Duperrex, CHUV, Lausanne (sigrid.duperrex@chuv.ch)

Madame Marie-Noëlle von Allmen, Hôpital universitaire de Bâle
(marie-noelle.VonAllmen@usb.ch)

Bibliographie

Cadre de compétence Soins intensifs EfCCNa: édition allemande (2014).

European federation of Critical Care Nursing association. Accès le 30.08.2019 sur <https://www.efccna.org/education/publications>

Frank, J. R., Snell, L. & Sherbino, J. (2015). CanMEDS 2015. Physician Competency Framework. Ottawa: Royal College of Physicians and Surgeons of Canada.

Accès le 30.08.2019 sur

http://canmeds.royalcollege.ca/uploads/en/framework/CanMEDS%202015%20Framework_EN_Reduced.pdf

Muhl, E. et al. (2014). Kompetenzkatalog Intensivpflege (Version 1.01). Berlin:

Deutsche Interdisziplinäre Vereinigung für Intensiv- und Notfallmedizin.

Accès le 30.08.2019 sur

<https://www.divi.de/empfehlungen/publikationen/intensiv-und-notfallpflege>

Plan d'études cadre pour les études postdiplômes des écoles supérieures

« soins en anesthésie », « soins intensifs », « soins d'urgence » (2019).

Berne: OdaSanté. Accès le 30.08.2019 sur

https://www.odasante.ch/fileadmin/odasante.ch/docs/Hoehere_Berufsbildung_und_Hochschulen/RLP_AIN_d_27.3.2019.pdf

Sottas, B. (2011). Abschlusskompetenzen für alle Gesundheitsberufe: das

schweizerische Rahmenwerk und seine Konzeption. GMS Zeitschrift für

medizinische Ausbildung 28(1), 1-12

Standards des soins d'anesthésie en Suisse (2017). SIGA-FSIA (2017) Standards

Anästhesiepflege Schweiz. Sursee: Schweizer Interessengemeinschaft für

Anästhesiepflege. Accès le 30.08. sur [https://siga-](https://siga-fsia.ch/beruf/berufsbild/standards.html)

[fsia.ch/beruf/berufsbild/standards.html](https://siga-fsia.ch/beruf/berufsbild/standards.html)